



COMMUNIQUÉ DE LA CINQUIÈME RÉUNION DE HAUT NIVEAU DU COMITÉ DE SUIVI DE L'ACCORD (CSA)

KIDAL, 11 FÉVRIER 2021

En application des dispositions du chapitre 19, en ses articles 57 à 62 de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du processus d'Alger et de son règlement intérieur, le Comité de Suivi de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du processus d'Alger (CSA) a tenu sa cinquième réunion de haut niveau à Kidal, le 11 février 2021, sous la présidence de S.E.M Sabri Boukadoum, Ministre des Affaires Étrangères de la République Algérienne Démocratique et Populaire, Chef de file de la Médiation Internationale.

La réunion a vu une participation forte et de qualité tant du côté de la Partie malienne que du côté de la Médiation internationale. S.E.M. Jean-Yves Le Drian, Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères de la République française, et le Commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'Union Africaine, S.E.M. Smail Chergui, ont tenu à prendre part aux travaux par visioconférence.

À l'issue des travaux, les participants :

1. Remercient chaleureusement les autorités maliennes et la population locale pour l'accueil et l'hospitalité qu'elles leur ont réservés à Kidal. Expriment également leurs remerciements à la MINUSMA pour son important soutien logistique qui a grandement contribué au succès de cette réunion ainsi qu'aux mouvements signataires qui ont contribué au bon déroulement de cet événement.
2. Se réjouissent de la tenue, au siège du gouvernorat de Kidal, sous le drapeau malien, en présence des Ministres en charge respectivement de la Sécurité et de la Protection civile, de la Refondation de l'Etat, de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, de l'Emploi et la Formation Professionnelle, de la

Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille sous la conduite du Ministre de la Réconciliation Nationale, Colonel majeur Ismaël Wagué, du délégué du Bureau du Haut Représentant du Président de la République pour la mise en œuvre de l'Accord de Paix, et des représentants de tous les mouvements signataires, de cette toute première réunion délocalisée du CSA et mesurent sa portée symbolique qu'ils considèrent comme un signe palpable du retour à la normale sur l'ensemble du territoire national. Conviennent également de tenir des réunions du CSA dans d'autres régions du pays.

3. Soulignent l'importance de cette rencontre pour continuer à progresser sur les quatre volets de l'Accord de façon à permettre aux populations d'enregistrer, de manière effective, les dividendes tant attendus de leur engagement dans le processus de paix.
4. Se félicitent de la dynamique de confiance qui règne actuellement au sein de la Partie malienne et qui lui a permis, entre autres, de finaliser une feuille de route actualisée pour diligenter la mise en œuvre de l'Accord pendant la période de transition.
5. Engagent toutes les parties prenantes à œuvrer, avec vigueur et de bonne foi, à l'opérationnalisation des actions retenues dans la feuille de route aux échéances arrêtées.
6. Conviennent de n'épargner aucun effort pour parvenir, en particulier, à une clôture, à brève échéance, de toutes les actions en cours notamment celles concernant l'opérationnalisation des unités de l'Armée reconstituée déjà déployées, notamment le bataillon de l'armée reconstituée de Kidal conformément à la décision de la Commission Technique de Sécurité (CTS) ; le lancement de nouvelles phases du DDR ; le déploiement de la police territoriale ; le retour de l'administration et des services sociaux de base ; le lancement des projets pilotes de développement éligibles au financement dans le cadre du Fonds du Développement Durable ; et l'élargissement de la participation de la femme dans les différents mécanismes de l'Accord.
7. Saluent la visite effectuée par six membres du Gouvernement le 26 janvier 2021 à Kidal et prennent note du communiqué final de la réunion de niveau décisionnel tenue le 9 février, par la partie malienne, en vue d'accélérer la mise en œuvre du volet « Défense et de Sécurité » de l'Accord et appellent la partie malienne à reprendre dans les meilleurs délais la concertation afin de surmonter les préoccupations persistant dans ce domaine.

8. Encouragent la Partie malienne à continuer à privilégier la voie du dialogue et du renforcement de la confiance, du sens de responsabilité et de l'esprit de compréhension et du compromis et de s'abstenir de toute initiative non concertée susceptible de miner le climat de confiance qui règne en son sein.
9. Réaffirment la pertinence de l'Accord en tant que cadre idoine pour restaurer durablement la paix et consolider la réconciliation au Mali dans le plein respect des fondements républicains de l'Etat malien et des valeurs ancestrales de vivre-ensemble et de solidarité qui ont toujours sous-tendu la société malienne dans toute sa diversité. Appellent, à cet égard, tous les acteurs maliens à saisir la courte période de transition actuelle pour réussir la bataille qu'il mène pour la paix, la sécurité et le développement dans leur pays.
10. Exhortent la communauté internationale à poursuivre son accompagnement crucial au Mali durant cette phase de transition pour qu'il puisse mener le processus de paix à bon port, au bénéfice du Mali et des États de la région.
11. Se réjouissent des annonces de soutien suivantes :

a- Union européenne : Amélioration de l'infrastructure du Camp 1 du Bataillon de l'Armée Reconstituée de Kidal ; financement de travaux communautaires de haute intensité en main d'œuvre ; financement de projets de dialogue intercommunautaires ; équipement du gouvernorat de Kidal et ; appui au Comité de Suivi de l'Accord.

b- Algérie : Octroi d'une nouvelle aide alimentaire et en produits pharmaceutiques ; réhabilitation d'au moins une école dans la ville de Kidal et augmentation du nombre de bourses d'études, notamment dans le domaine de la formation professionnelle, pour les demandeurs issus des régions du nord du Mali.

c- MINUSMA : Financement d'un barrage hydraulique à Kidal d'un montant d'un million de dollars et dont la réalisation technique se fera en collaboration avec le Gouvernement malien.

d- France : Contribution de 2 millions d'euros au Fonds de développement durable en vue du lancement effectif et rapide de premiers projets de développement au bénéfice des régions du Nord.

e- CSA : Octroi prochain de 3 sièges supplémentaires pour les femmes au CSA, et de 12 sièges au niveau des quatre sous-comités de l'Accord.